



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 16 décembre 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cahenaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saïsies la Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montaillor, Mantion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Palud, Plancherine, Queige, Rognax, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tourns-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 9 décembre 2025, s'est réuni le Mardi 16 décembre 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents :

17 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°11

18 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°35

17 administrateurs présents à partir de la délibération n°36

Nombre d'administrateurs représentés :

3 administrateurs représentés

Administrateurs présents :

Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES (<i>à partir de la délibération n°12</i>)
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO (<i>jusqu'à la délibération n°35</i>)
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Yves BRECHE	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Délibération n° 28
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jeudi 16 décembre 2025

Albertville, Allevard, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cévins, Cléry, Cahenoz, Crest-Voland, Essert-Blay, Flumet, Frantzenex, Gilly-sur-Isère, Grignan, Hauteluce Les Saisies
La Bâtie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montalieu, Monthieu, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Quiege, Rognais, Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Objet : Petite Enfance – Conventions de formation avec la société PRACTICES INTERNATIONAL CONSULTANCY – Formation : « Analyse des pratiques professionnelles » - Année 2026

Rapporteur : Mustapha HADDOU

La société PRACTICES INTERNATIONAL CONSULTANCY exerce une activité de conseil et de formation aux entreprises, associations, établissements publics, collectivités locales, Etats et organisations internationales.

Le CIAS Arlysère souhaite avoir recours aux services de ce prestataire afin de proposer une formation à ces agents sur l'analyse des pratiques professionnelles.

Pour ce faire, il convient de fixer les modalités d'organisation et de collaboration entre les 2 parties, conformément aux projets de conventions joints en annexe.

Les 2 conventions prendront effet le 1^{er} janvier 2026 pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

La rémunération du prestataire sera égale à :

- Pour l'analyse de la pratique auprès des directrices de structure : un montant de 2 240,00 € hors taxes pour 7 séances annuelles de 2h.
- Pour l'analyse de la pratique auprès des équipes :
 - o De l'EAJE Le Carrousel : un montant de 2 100 € hors taxes pour 10 séances (2 équipes, 5 séances par équipes) de 2h
 - o Des EAJE La Ribambelle et Les Minipouces : un montant de 1 050 € hors taxes pour 5 séances de 2h
 - o De l'EAJE La Maison des doudous : un montant de 937,50 € hors taxes pour 5 séances de 1h45
 - o Soit un montant total de 4 087,50 € hors taxes.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les conventions de formation avec la société PRACTICES INTERNATIONAL CONSULTANCY selon les modalités ci-dessus ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

